**Une image contenant texte

Description générée automatiquement**

130 rue Yehudi Menuhin

34 000 Montpellier

T : +33 (0)4 99 58 28 20

[scolarite@moco.art](mailto:scolarite@moco.art)

[www.mocoesba.art](http://www.mocoesba.art)

[www.moco.art](http://www.moco.art)

**DOSSIER D’INSCRIPTION**

**COMMISSION D’EQUIVALENCE 2023**

ADMISSION EN 1er CYCLE

(Intégration possible en semestre 3 UNIQUEMENT)

* Date limite de dépôt des dossiers d’inscription et de création personnelle **: 6 avril 2023**

Ce dossier de création personnelle devra obligatoirement comporter une sélection d’une quinzaine d’œuvres représentatives de votre travail de production et de vos recherches : dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, etc..

**Attention :** Seul le dossier d’inscription devra être adressé par mail à : [scolarite@moco.art](mailto:scolarite@moco.art)

Pour ce qui concerne votre dossier de création personnelle, le service scolarité vous fera parvenir avec le mail d’accusé de réception un lien vous permettant d’accéder à un espace de stockage personnel afin de l’y déposer.

*L’absence de ce dossier sera un motif de non-admission*

* Entretien **: 9 mai 2023,** pour les candidat-e-s dont le dossier a été retenu
* Frais de dossier d’inscription : **50 euros**

**PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER D’INSCRIPTION :**

- Fiche d’inscription à la commission d’équivalence dûment complétée

- Virement bancaire de 50€ correspondant aux frais d’inscription (voir RIB plus bas)

- Etat civil : - photocopie du livret de famille : parents et candidat-e pour les français et Carte d’identité,

copie du passeport ou extrait de naissance pour les internationaux

- Attestations de diplômes et bulletins de notes, attestations de diplômes traduites et certifiées pour

les candidat-e-s étrangers. (*En raison de la situation sanitaire actuelle, nous savons que vous ne pourrez fournir certains documents, nous en tiendrons compte.)*

- Certificat de participation à la journée d’appel de préparation à la défense pour les candidat-e-s français-es

- Attestation du TCF - Test de Connaissance du Français niveau B2, indispensable pour les étudiant-e-s

internationaux de pays non francophones. Ce test peut être présenté :

\* soit à l’étranger dans les ambassades, consulat général de France, alliances françaises, service de

coopération culturelle, universités..

\* soit en France dans les centres agréés par le Centre International d’Etudes Pédagogiques

(C.I.E.P.). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d’inscription sont indiquées à

l’adresse internet suivante : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)

Les résultats de ce test seront nécessaires avant l’inscription à l’école des candidat-e-s non

francophones.

Le niveau B2 est indispensable pour la totalité du cursus

**ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX ARTS REGIE AV RECETTES EPCC 3M**

**RIB**

Code banque : 10071

Code guichet : 34000

N° de compte : 00002004228

Clé RIB : 42

Domiciliation : TPMONTPELLIER

**IBAN** (International Bank Account Number)

FR76 1007 1340 0000 0020 0422 842

BIC (Bank Indentifier Code) TRPUFRP1

**RAPPEL DU DEROULEMENT :**

* Commission de pré-sélection : **vendredi 14 avril 2023**
* Courrier de réponse ou de convocation par mail : **à partir du 24 avril 2023**
* Entretien avec le jury des candidat-e-s dont le dossier a été retenu : **le 9 mai 2023 à partir de 9 h**

**Lieu : Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier**

**130 rue Yehudi Menuhin - 34000 Montpellier**

* Résultats : **A partir du 4er juillet 2023**, par affichage au MO.CO. Esba, sur les sites internet www.mocoesba.art et www.moco.art

*🡪 Attention, aucun résultat ne sera donné par téléphone.*